



Ce bulletin mensuel est produit par l'UNESCO pour assurer le suivi de la culture dans les politiques publiques dans le contexte du Programme de développement durable à l'horizon 2030 des Nations unies. Il met en lumière les avancées dans les contextes régionaux et nationaux ainsi que les débats émergents portant sur la contribution de la culture au développement durable. À partir d'une diversité de sources, le bulletin fournit un aperçu global de tendance en matière de politiques culturelles aux niveaux national, régional et international et des voies par lesquelles les pays inscrivent la culture dans les autres champs des politiques publiques

SOMMAIRE

EN UN COUP D'ŒIL • **FOCUS SUR LES POLITIQUES CULTURELLES** • **À L'HORIZON PERSPECTIVES RÉGIONALES** • **LA CULTURE DANS LE PROGRAMME 2030** • **EN SAVOIR PLUS**

EN UN COUP D'ŒIL



Mondiacult 2022
México

L'Afrique, l'Amérique latine et les Caraïbes, ainsi que les États arabes ont mené leurs Consultations régionales en vue de MONDIACULT 2022, réunissant les ministres de la culture et les acteurs de la société civile. La Conférence mondiale de l'UNESCO sur les politiques culturelles et le développement durable - MONDIACULT 2022 sera accueillie du 28 au 30 septembre 2022 par le gouvernement du Mexique.

En première ligne des défis les plus pressants, en particulier dans la lutte contre le changement climatique, les petits États insulaires en développement (PEID) représentent un groupe prioritaire stratégique pour l'UNESCO. **À l'horizon** explore les multiples façons dont le « continent aquatique » fait preuve de résilience et de capacités d'adaptation.

La rubrique **Focus sur les politiques culturelles** passe en revue les dernières innovations en matière de politiques culturelles dans le monde, tandis que la rubrique **Perspectives régionales** fait le point sur les processus régionaux.

La rubrique **Culture dans le programme 2030** met en lumière les politiques des États membres relatives aux PEID, telles que décrites dans les Examens nationaux volontaires, tandis que la rubrique **En savoir plus** met en avant les ressources majeures de l'UNESCO en lien avec les PEID.

Les petits États insulaires en développement représentent

30% des océans du monde

8 sites du patrimoine mondial marin





FOCUS SUR LES POLITIQUES CULTURELLES

Cette section met en lumière une sélection des dernières évolutions en matière de politiques culturelles. Alors que les mesures de réaction à l'impact de la pandémie de la COVID-19 sur le secteur culturel devraient stimuler les ajustements des politiques publiques culturelles tout au long de l'année 2021, certains signes positifs montrent que les pays passent de mesures de relance à des stratégies à plus long terme pour renforcer la résilience de leur secteur culturel.



Pixabay/Pexels.com

Le ministère de la Culture et du Tourisme du **Mozambique** a lancé une mise à jour de la législation du secteur audiovisuel et cinématographique sous la forme d'un processus ouvert impliquant toutes les parties prenantes.



Le ministère de la Culture, des Sports et du Tourisme de la **République de Corée** a débuté la préparation d'un système de soutien complet pour la culture traditionnelle en tant que nouvelle « **Hallyu** » (vague coréenne) dans le but d'en faire une industrie à forte valeur ajoutée.



2p2play/Shutterstock.com



La **Belgique** a lancé une initiative de coopération culturelle visant à rapprocher les communautés française et flamande en subventionnant des projets qui stimulent la coopération entre les deux communautés et accroissent la participation mutuelle des publics.

Le ministère de la Culture du **Liban** a remis à l'Irak 337 objets anciens qui étaient exposés dans un musée libanais depuis des années, lors d'une cérémonie qui s'est tenue au Musée national de Beyrouth.

Cuba a publié un projet de Loi générale pour la protection du patrimoine culturel et naturel, dans la lignée des conventions internationales de l'UNESCO pour la protection et la sauvegarde des patrimoines matériel et immatériel.



Raquel Pedrosa/Shutterstock.com



Aux **Comores**, le ministère de l'Artisanat et la Chambre de commerce, de l'industrie et de l'artisanat de Mohéli (CCIAM) ont lancé «Les merveilles de Mohéli», une foire artisanale visant à promouvoir l'artisanat, les arts locaux et la culture de l'île.

Le **Canada** a présenté «un nouveau projet de loi pour soutenir la nouvelle génération d'artistes et de créateurs canadiens», imposant aux services de streaming en ligne de contribuer à la création et à la visibilité des récits et de la musique canadiennes, et aussi de payer leur juste part pour soutenir les artistes, selon des règles et exigences similaires à celles des diffuseurs traditionnels.



Dan Lundberg/Flickr.com

Le ministère des Cultures, des Arts et du Patrimoine du **Chili** a annoncé que le Fonds pour la promotion des arts dans l'éducation (Fondo de Fomento al Arte en la Educación [FAE] en espagnol) financera au total 73 projets d'institutions et d'organisations qui dispensent une formation artistique et culturelle dans les systèmes d'éducation formelle et non formelle du pays.

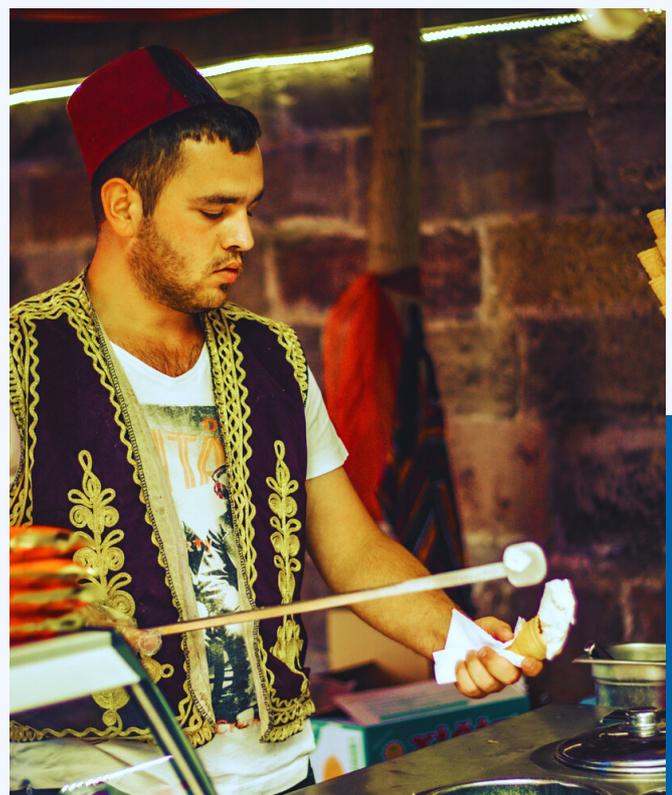


Le ministère du Tourisme, de la Culture et des Arts de **Trinité-et-Tobago** a annoncé une réforme institutionnelle visant à améliorer les conditions de travail des professionnels de la création à l'Académie nationale des Arts du spectacle ainsi qu'à l'Académie du sud des Arts du spectacle.

Le ministère de la Culture et du Tourisme de **Turquie** a lancé le Programme de soutien aux industries créatives «Le futur appartient à la jeunesse» (Future is for Youth Cultural Industries Support Programme en anglais), pour soutenir les start-up créatives et culturelles dirigées par les jeunes, ainsi que pour mobiliser un soutien financier en faveur des jeunes créatifs.



La Commission nationale de **Papouasie-Nouvelle-Guinée** produit sa première politique culturelle nationale, qui s'étendra sur une période de dix ans. L'élaboration de la politique est actuellement en phase de test à travers un processus de consultation inclusif dans différentes régions du pays.



Zeynep Sude EMEK/Pexels.com



FOCUS SUR LES POLITIQUES CULTURELLES



En **Chine**, le ministère des Finances et le ministère de la Culture et du Tourisme ont réformé les mesures de sauvegarde du patrimoine culturel immatériel. Les ministères vont établir conjointement une base de données des projets de fonds de protection du patrimoine culturel immatériel.



Spectacle d'ombres chinoises
fotohunter/Shutterstock.com*



Le ministère de la Culture, du Tourisme et de l'Artisanat de la République de **Guinée** a entamé l'élaboration d'une nouvelle législation et d'un cadre institutionnel sur la culture, visant à appuyer la promotion du patrimoine culturel national ainsi que la production et la diffusion des œuvres littéraires et artistiques ancrées dans les valeurs culturelles traditionnelles. Cette nouvelle législation va également mettre à jour les données statistiques relatives au secteur de la culture.

Une nouvelle publication du **Royaume-Uni** présente les résultats d'une des plus larges enquêtes nationales sur l'impact de la pandémie de COVID-19 sur les industries culturelles. « La culture en crise » (Culture in Crisis en anglais) tire des conclusions sur le rôle des technologies numériques, les lacunes de la main-d'œuvre et la réévaluation par les organisations culturelles de leur rôle et de leur pertinence pour les communautés locales.



Nomad_Soul/Shutterstock.com*

En **Afrique du Sud**, le ministère des Sports, des Arts et de la Culture a lancé le Musée sud-africain du hip-hop (South African Hip Hop Museum en anglais) en partenariat avec le Ritual Media Group, Museum Africa et le Département du sport, des arts, de la culture et des loisirs de Gauteng. Cette nouvelle enceinte servira à la fois de musée et d'espace éducatif où auront lieu des ateliers, des soirées de lancement, des montages de films et des enregistrements musicaux.



Le ministère de la Culture d'**Argentine** a ouvert un appel à candidatures dans le cadre du Programme de soutien aux foires du livre afin de renforcer ces dernières en tant qu'espaces de démocratisation et de promotion de la lecture, et de stimuler l'économie du secteur de l'édition.



Dans le cadre des plans de relance COVID-19, le ministère de la Culture d'**Italie** a alloué 1 milliard d'euros pour la revitalisation de 250 villages historiques ainsi que pour la restauration de parcs et jardins historiques.



Aliaksandr Antanovich/Shutterstock.com*



Mario Lisovski/Shutterstock.com*

En **Irak** le plus grand théâtre de Mossoul a rouvert au public, cinq ans après avoir été réduit en cendres par l'État Islamique. Le théâtre est situé sur le campus de l'Université de Mossoul et a une capacité d'environ 1500 personnes.



FOCUS SUR LES POLITIQUES CULTURELLES



Le ministère du Tourisme et de l'Économie créative de l'**Indonésie** a annoncé son intention de développer ses traditions vivantes en faisant la promotion de sa culture gastronomique, notamment dans le cadre du programme L'Indonésie met du piment dans le monde (Indonesia Spice Up the World en anglais). Le ministère fournira des conseils et aidera les entrepreneurs nationaux à développer leurs activités culinaires à l'étranger.



Ariyani Tedjo/Shutterstock.com*

Le ministère de la Culture d'**Arabie saoudite** a annoncé le lancement d'un programme d'apprentissage dirigé par le Royal Institute of Traditional Arts dans les arts traditionnels saoudiens tels que le tissage traditionnel Sadu, la construction en terre, la calligraphie arabe, la broderie et d'autres arts.



Dennis Diatel/Shutterstock.com*

Au **Rwanda**, le ministère de la Culture et de la Jeunesse, en partenariat avec le ministère de l'Éducation, a officiellement lancé un « mois de la culture Rwandais » dans toutes les écoles maternelles, primaires, secondaires et techniques, afin de sensibiliser à la philosophie culturelle rwandaise, aux valeurs et aux langues du Rwanda, et d'en améliorer les connaissances, au-delà des salles de classe.



Le ministère de la Culture du **Luxembourg** a présenté un projet de loi portant institution au « congé culturel » dans le code du travail. Le congé culturel a pour objectif de permettre la participation à des manifestations culturelles de haut niveau ou à des événements reconnus qui ne font pas partie de l'activité professionnelle principale du demandeur, ou encore d'offrir la possibilité de participer à une formation spécialisée dans le domaine culturel et organisée par un organisme agréé.



En **Colombie**, le ministère de la Culture, en partenariat avec l'université EAN, a lancé la deuxième version du « diplôme de gestion et de formulation de projets culturels » destiné aux gestionnaires culturels, aux créateurs et aux fonctionnaires du secteur, dans des domaines tels que les centres culturels, la formation artistique, les bibliothèques publiques, les musées, les archives municipales, le patrimoine, le cinéma et les communications.



Philip Lange/Shutterstock.com*

Le ministère de la Jeunesse, de la Culture et de la Communication du **Maroc** s'est engagé dans une réforme structurelle du théâtre et du cinéma visant à élargir l'accès des jeunes à la culture grâce à de nouvelles infrastructures.





Les petits États insulaires en développement : la diversité culturelle comme moteur de résilience et d'adaptation



Jag_cz/Shutterstock.com*

Les petits États insulaires en développement (PEID) sont en réalité des États englobant de vastes étendues océaniques, et de leur avenir dépend, dans une large mesure, l'avenir de la planète. Ils sont en première ligne pour démontrer le pouvoir de la culture pour forger des réponses pour la résilience et l'adaptation aux dangers extrêmes et aux désastres liés au changement climatique. Ils jouent en particulier un rôle important pour créer des relations plus harmonieuses entre la nature et la culture, dans la lutte contre le changement climatique et la perte inquiétante de la biodiversité. S'étendant des Caraïbes au Pacifique, et incluant d'autres îles de l'océan Atlantique, de l'océan Indien et de la mer de Chine méridionale, les PEID constituent une mosaïque de diversité. Ils diffèrent en matière de taille, de densité de population et de répartition géographique, et présentent différentes voies de développement. 30 % des océans du monde sont sous le contrôle des petits États insulaires en développement, et la sauvegarde de ces ressources est de plus en plus difficile en raison de multiples facteurs combinés.

Les PEID partagent un ensemble de caractéristiques sociales, économiques et environnementales communes, ce qui fait d'eux un laboratoire unique pour le développement durable, comme l'a reconnu la Conférence des Nations unies sur l'environnement et le développement (le Sommet de la terre de Rio de Janeiro) en 1992. Ils présentent des vulnérabilités similaires, dont notamment une exposition élevée aux périls naturels et aux effets du changement climatique en raison de leur configuration géographique côtière et océanique. Dans les priorités pour les Nations unies pour 2022, le secrétaire général de l'ONU, Antonio Guterres, a souligné le fait que [dans le contexte de la crise climatique] « les petits États insulaires en développement, les pays les moins avancés [...] ne sont qu'à un choc de l'apocalypse ». En outre, leur taille et leur éloignement sont autant d'obstacles à leurs perspectives de croissance économique. Ces problèmes ont été exacerbés pendant la pandémie de COVID-19, notamment en raison de la baisse brutale des revenus du tourisme. En outre, leurs ressources culturelles, qui figurent parmi leurs principales sources de résilience, sont fragiles et de plus en plus menacées.



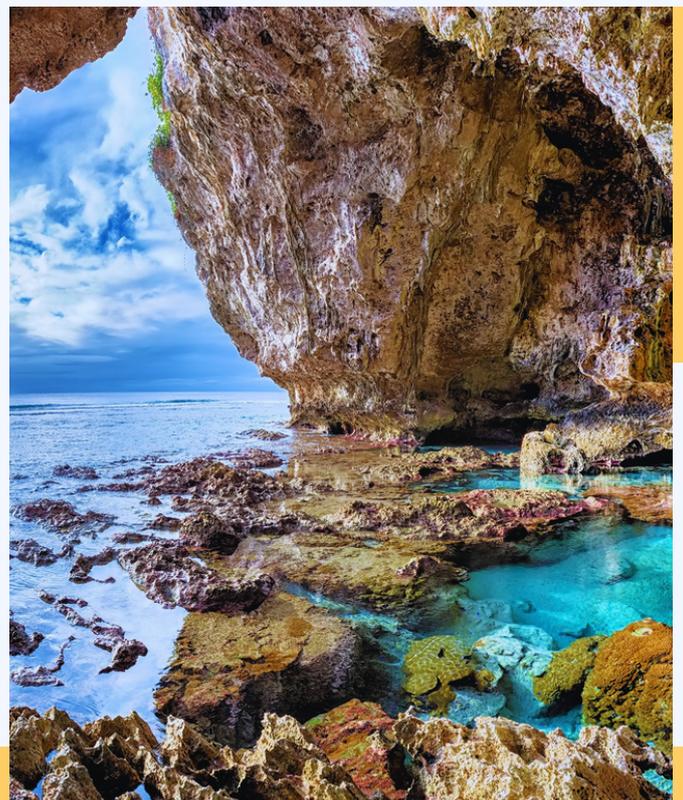
Malgré ces vulnérabilités, les PEID savent mettre à contribution le potentiel inhérent à leurs cultures pour atteindre leurs objectifs de développement et peuvent apporter de précieux enseignements à la communauté internationale dans son ensemble. Les îles possèdent une capacité d'adaptation incontestée qui leur a permis de survivre à des périodes difficiles, comme en témoigne leur longue histoire, enracinée dans des approches innovantes, dans la mobilisation sociétale et dans l'adaptation technologique. Aujourd'hui, les PEID apportent des points de vue d'une importance majeure qui montrent comment ancrer la culture dans des politiques publiques élargies, propices au développement durable. Leurs remarquables sites classés au patrimoine mondial apportent des atouts scientifiques et historiques qui montrent la voie en matière de résilience. Ils peuvent jouer le rôle de laboratoires pour la recherche et l'analyse scientifiques, tandis que l'ensemble des systèmes de connaissances locaux et autochtones constitue une inestimable source de pratiques durables. En mobilisant ce potentiel, les PEID ont su faire efficacement entendre leur voix. Ils sont devenus des acteurs incontestés sur la scène internationale, dénonçant l'impact désastreux du changement climatique sur leurs moyens de subsistance et leur survie à l'occasion des négociations de l'Accord de Paris et du Programme de développement durable à l'horizon 2030. Ils ont notamment défendu la place de la culture dans le cadre des politiques publiques.



L'UNESCO, dont le mandat est axé sur les sciences, l'éducation et la culture, est idéalement placé pour renforcer les liens entre la culture et les stratégies de résilience des PEID. De plus en plus souvent, l'Organisation réoriente ses projets en vue de répondre aux besoins très spécifiques de ses 39 États membres et 9 États membres associés PEID. Les conventions et les programmes culturels de l'UNESCO fournissent en particulier un cadre clair capable de renforcer le rôle du patrimoine culturel, naturel et immatériel, ainsi que la créativité et l'innovation. Ils sont un moyen d'ouvrir de nouvelles voies de développement, de renforcer la résilience et de faire en sorte que la diversité culturelle des PEID continue d'enrichir toute l'humanité.

Unis par l'océan, distincts de par leurs cultures

Les petits États insulaires en développement abritent certains des endroits les plus préservés et les plus divers de la terre : atolls de plages de sable blanc entourés de mers bleu azur et de récifs coralliens, chaînes de montagnes recouvertes de forêts pluviales, mangroves et vasières, ports et villes historiques, paysages culturels modelés par les pratiques agricoles traditionnelles. Certains sont des États côtiers très proches du niveau de la mer. Ils englobent parmi les plus petites nations au monde – l'île du Pacifique de Niue, par exemple, compte seulement 1 600 habitants – mais aussi des plus densément peuplées, comme les Maldives, qui comptent plus de 1 030 habitants par kilomètre carré. Les océans sont des réservoirs de la diversité naturelle et biologique, apportant des connaissances scientifiques et des réponses aux défis auxquels est confronté le milieu marin partout dans le monde.



Grotte de calcaire à Niue
Molly Brown NZ/Shutterstock.com*



Les PEID représentent également certaines des régions les plus diversifiées au monde sur le plan culturel, avec une vaste palette de cultures et de langues, en raison de leur histoire illustrant les liens entre la culture et la nature, la diversité culturelle et la diversité biologique. En tant que « sociétés diasporiques », formées à la suite de nombreux mouvements migratoires, volontaires ou non, les cultures des PEID n'ont pas seulement été façonnées par les interactions entre les personnes et leur environnement, mais aussi par l'influence croisée de leurs relations avec leurs régions d'origine et leurs voisins, avec comme trait d'union l'océan. Le patrimoine vivant et les sites des PEID inscrits sur la liste du patrimoine mondial attestent de cette diversité : marque du passé, avec le souvenir de l'esclavage et de l'envoi comme serviteurs sous contrat (Apravasi Ghat à Maurice ; Forteresse de Brimstone Hill à Saint Kitts et Nevis), traces de l'ère nucléaire du 20^e siècle (site d'essais nucléaires dans l'atoll de Bikini aux îles Marshall), récits et connaissances autochtones (domaine du chef Roi Mata à Vanuatu), et économies traditionnelles (site agricole de Kuk en Papouasie-Nouvelle-Guinée).



Hommes de Papouasie-Nouvelle Guinée portant des masques, lors du festival de masques Rabaul
Ron van der Stappen/Shutterstock.com*

Les différentes sous-régions des PEID présentent toute une diversité de caractéristiques, forgées par leurs histoires, qui ont façonné leurs approches des politiques culturelles. Dans les PEID des Caraïbes, la majorité de la population a des liens avec l'Afrique et d'autres pays, partageant une histoire commune marquée par l'esclavage, la migration forcée et la coexistence de différents groupes ethniques (y compris d'Afrique, d'Asie de l'Est et d'Asie du Sud) au sein des sociétés de plantation. Les PEID des Caraïbes figurent parmi les cinq « points chauds de biodiversité » les plus importants au monde, avec quatre types de forêts différents et une grande variété d'écosystèmes côtiers et marins. La sous-région est généralement divisée en groupes linguistiques : les Caraïbes anglophones, francophones, hispanophones et néerlandophones. Après la fin de la domination colonialiste, la culture est devenue un outil important d'émancipation, occupant une place très particulière dans la vie caribéenne. Elle a ainsi favorisé le développement d'une identité culturelle locale qui diffuse une vision du monde fortement ancrée dans les racines africaines d'une grande partie de la population. Elle a aussi donné naissance à des formes originales et diverses d'expression culturelle et de patrimoine culturel immatériel, telles que la gastronomie, les festivals, les chansons et les arts de la scène. Dans les Caraïbes, les politiques culturelles nationales restent façonnées par un sentiment d'identité partagée, la conservation et la sauvegarde du patrimoine culturel demeurant une priorité pour plusieurs pays. Cependant, étant donné qu'une grande partie du patrimoine bâti résulte d'un passé colonial, le soutien apporté à sa préservation est souvent ambivalent. Par ailleurs, le lien existant entre l'histoire des expressions culturelles et l'activisme politique a parfois freiné le développement économique du secteur de la création. Néanmoins, il est notable que l'intérêt pour ce secteur est sur une pente ascendante.



Des nations insulaires du Pacifique à l'Atlantique, en passant par l'océan Indien et la mer de Chine méridionale (AIS), les PEID intègrent un héritage partagé d'écosystèmes marins diversifiés. Dans les nations insulaires du Pacifique, les systèmes traditionnels autochtones de connaissances et de propriété foncière façonnent les paysages îliens et marins. La région du Pacifique occupe un quart du globe terrestre, soit environ 165 millions de km², égrenant plus de 20 000 îles, souvent séparées par de vastes étendues océaniques. La région est traditionnellement divisée en trois principales sous-régions géoculturelles – la Mélanésie, la Polynésie et la Micronésie –, mais tout au long de leur histoire, les insulaires du Pacifique ont parcouru ces sous-régions, s'y sont installés et ont mutuellement interagi sans se laisser arrêter par ces démarcations. Peuplant parmi les dernières grandes régions du monde où l'homme s'est installé, les habitants du Pacifique ont fait preuve d'une remarquable connaissance de la mer et de la navigation, associée à une stratégie d'exploitation des ressources capable d'une grande adaptation. C'est ce qui leur a permis d'explorer avec succès les immensités de l'océan. La population de toutes les îles du Pacifique (à l'exception des îles Fidji) est composée à environ 80 % d'autochtones: leurs cultures, leurs langues et leur histoire les relient à leur migration préhistorique. Le savoir traditionnel, la culture et les réseaux d'entraide sociale sont essentiels pour leur subsistance, bien que ces aspects soient menacés par l'urbanisation. La sous-région mélanésienne, en particulier, compte parmi les plus grandes zones terrestres et marines de haute diversité biologique du monde.



Les PEID de l'Atlantique, de l'océan indien et de la mer de Chine méridionale (AIS) correspondent à sept pays insulaires (Cabo Verde, São Tomé-e-Principe, Maurice, Seychelles, Comores, Maldives et Singapour) et à un pays côtier (Guinée-Bissau), dispersés entre l'Afrique subsaharienne, l'Asie du Sud et l'Asie du Sud-Est. Ils présentent des différences importantes en matière de climat et d'exposition aux risques naturels en raison de leur situation géographique disparate. La plupart des PEID de la région AIS ont des passés coloniaux marqués par l'esclavage et les économies de plantation. Depuis leur indépendance, certains ont développé des économies solides, bien que fondées sur des actifs vulnérables aux chocs économiques et écologiques.

Petits États insulaires en développement

**39 États membres de l'UNESCO
et 9 membres associés***

CARAÏBES

Antigua et Barbuda
Anguilla*
Aruba*
Bahamas
Barbade
Belize
Îles Vierges britanniques*
Îles Caïmanes*
Cuba
Curaçao*
Dominique
République dominicaine
Grenade
Guyana
Haïti
Jamaïque
Montserrat*
Saint-Kitts-et-Nevis
Sainte-Lucie
Saint-Vincent-et-les-Grenadines
Saint-Martin*
Suriname
Trinité-et-Tobago

ATLANTIQUE, Océan Indien ET MER DE CHINE MÉRIDIONALE

Cabo Verde
Comores
Guinée-Bissau
Maldives
République de Maurice
São Tomé-e-Principe
Seychelles
Singapour

PACIFIQUE

Îles Cook
Îles Fidji
Kiribati
Îles Marshall
Micronésie (États fédérés de)
Nauru
Nouvelle-Calédonie*
Niue
République des Palaos
Papouasie-Nouvelle-Guinée
Samoa
Îles Salomon
Timor-Leste
Tokélaou*
Tonga
Tuvalu
Vanuatu





“À un choc de l'apocalypse”

Quelle que soit leur situation géographique, les PEID présentent des vulnérabilités similaires qui vont en s'intensifiant. Tout d'abord, ils doivent mener un combat déséquilibré contre des événements météorologiques de plus en plus extrêmes, et faire aussi face aux conséquences à plus long terme du changement climatique, comme l'élévation du niveau des eaux. Tuvalu et les Maldives, par exemple, ne s'élèvent qu'à 5 mètres au-dessus du niveau de la mer, ce qui les rend fortement vulnérables aux inondations. Le Département des affaires économiques et sociales (DAES) des Nations unies estime que, depuis 1970, les PEID ont perdu 153 millions de dollars en raison d'événements liés au climat, alors même qu'ils ne sont responsables que de 1 % des émissions mondiales de gaz à effet de serre. En outre, la plupart des PEID sont situés dans des zones d'activité tectonique, et sont par conséquent vulnérables aux éruptions volcaniques, aux tremblements de terre et aux tsunamis. Plus de 60 % des pays les plus touchés par les catastrophes sont des petits États insulaires – avec des dommages atteignant jusqu'à 9 % du PIB, selon le Dispositif mondial de réduction des effets des catastrophes et de relèvement (Global Facility for Disaster Reduction and Recovery – GFDRR, en anglais). La crise climatique vient s'ajouter à la crise actuelle de la biodiversité causée par la surexploitation des ressources, la destruction des habitats côtiers et l'apparition d'espèces exotiques invasives. Cette grave perte de biodiversité accentue la dégradation de l'écosystème, exacerbant la vulnérabilité aux dangers naturels, et mettant en péril le patrimoine culturel et la sécurité alimentaire des insulaires. Elle a également un impact majeur sur le tourisme et la pêche, qui peuvent également causer des ravages sur le plan économique.



Depuis 1970, les PEID ont perdu 153 millions de dollars en raison de catastrophes climatiques



Plus de 60 % des pays les plus touchés par les catastrophes sont des petits États insulaires – avec des dommages pouvant atteindre 9 % du PIB

(UNDESA/GFDRR)



Les PEID ne sont responsables que de 1 % des émissions mondiales de gaz à effet de serre.

(UNDESA/GFDRR)



Les économies des PEID sont confrontées à l'impératif de diversification économique dans le cadre de la croissance économique et sociale, ce qui rend plus difficile leur résilience face aux chocs externes. Dans ce contexte, la culture peut apporter un changement majeur à travers le secteur créatif, notamment l'artisanat, la musique, les arts du spectacle, la cuisine et l'alimentation, les arts du spectacle, la cuisine et les biens culturels liés à l'alimentation. Selon l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE), dans deux États insulaires sur trois, le tourisme représente 20 % du PIB, et jusqu'à plus de 40 % pour certains pays, dont Antigua-et-Barbuda, le Belize, le Cap Verde, la Grenade, les Maldives, Sainte-Lucie et les Fidji. En 2019, les PEID ont attiré environ 44 millions de visiteurs et le secteur du tourisme a généré 55 milliards de dollars de revenus à l'exportation. Or, selon les dernières données de l'Organisation mondiale du tourisme (OMT), les PEID ont subi une baisse de 67 % des arrivées de touristes internationaux en 2021 par rapport à 2019. Ces vulnérabilités entraînent un taux de chômage élevé, en particulier chez les jeunes (10 % dans le Pacifique), qui sont de plus en plus nombreux à quitter les îles, et favorisent le développement d'une économie informelle.

La diversification insuffisante du secteur économique dans les PEID contribue à la fragilité du secteur culturel, dégradant ainsi davantage les moyens de subsistance des communautés fortement touchées par les vulnérabilités environnementales. Les effets négatifs du changement climatique et des catastrophes ne se limitent pas à affecter les biens culturels matériels et naturels, tels que les édifices, les monuments ou les sites archéologiques; ils frappent aussi le patrimoine culturel immatériel, avec la perte de la tradition orale et des langues, et ils compromettent les investissements dans le secteur créatif, ainsi que son développement. En outre, le départ des jeunes crée un besoin urgent de sauvegarde de toutes les dimensions de la culture en vue de sa transmission aux jeunes générations. Les vulnérabilités des PEID, complexes et qui se recoupent, sont telles que l'ONU est actuellement engagée dans la conception d'un Indice multidimensionnel de mesure de la vulnérabilité des PEID (Multidimensional Vulnerability Index for SIDS, en anglais), à laquelle l'UNESCO contribue, car la culture est une dimension clé à prendre en considération.

Le tourisme représente 20 % du PIB dans deux États insulaires sur trois

(OCDE)





Les politiques culturelles, socle de la résilience

Dès 1994, la communauté internationale a reconnu l'importance de la culture dans le développement durable des PEID, car « la protection de la culture est une condition importante pour la protection du développement durable ». C'est au cours de la même Conférence mondiale des Nations unies sur le développement durable des PEID que le Programme d'action de la Barbade a été adopté. La Stratégie de Maurice (2005) précise en outre que la culture et le patrimoine insulaires, y compris le patrimoine culturel immatériel, constituent des moyens importants d'accès au développement durable. En 2014, les Orientations de Samoa (Samoa Pathway) ont enjoint la communauté internationale à soutenir les PEID pour consolider le patrimoine et la créativité au travers de quatre priorités : la culture pour un développement durable ; le patrimoine culturel et naturel ; le patrimoine vivant et les secteurs culturels ; et le tourisme durable. Les Orientations de Samoa ont réaffirmé en outre que « le patrimoine autochtone bioculturel fait valoir les liens profonds entre les personnes, la culture, les connaissances et l'environnement naturel, et peut fortement favoriser le développement durable ».

L'une des cinq priorités du document Petits États insulaires en développement : plan d'action de l'UNESCO, adopté deux ans plus tard, est le renforcement des capacités de sauvegarde du patrimoine culturel et naturel, y compris le patrimoine marin et subaquatique, ainsi que le patrimoine vivant et le tourisme créatif et durable. Cette priorité met en avant la mise en œuvre d'instruments normatifs, y compris les Conventions culturelles de l'UNESCO, ainsi que l'adoption de lois et de politiques publiques nationales. Pour soutenir son Plan d'action, l'UNESCO gère un Programme du Patrimoine mondial pour les Petits États insulaires en développement qui soutient le renforcement des pratiques de gestion des sites et apporte une aide aux nouvelles nominations à la liste du patrimoine mondial.



L'adoption du Programme de développement durable à l'horizon 2030 a marqué un jalon important pour de nombreux PEID et a ouvert la voie à une approche encore plus stratégique de la culture et du développement. Bien que la culture soit étroitement intégrée à la vie quotidienne des PEID, les politiques culturelles n'ont pas toujours été une priorité en raison de la taille et de la capacité économique de ces pays. Néanmoins, les liens inhérents au Programme de développement durable à l'horizon 2030 sont propices à l'émergence d'une vision transversale des politiques publiques dans les PEID. Tous les PEID ne disposent pas de politique culturelle, mais la plupart en élaborent aujourd'hui, soit en tant que législation autonome, soit en l'intégrant à d'autres politiques sectorielles. Parmi les exemples récents figurent la Politique culturelle nationale de la Barbade (2010), de Samoa (2019) et du Belize (2016), la politique et le plan stratégique nationaux pour la culture et le patrimoine des Îles Caïmanes (2017) ou la création de l'Institut national pour la culture, le patrimoine et les arts des Seychelles (2021). En outre, les îles Cook ont adopté des stratégies nationales à la suite de l'adoption des ODD (Objectifs de développement durable), qui incluent la culture comme l'un des objectifs nationaux de développement. Les îles Kiribati et Fidji sont également engagées à élaborer une politique culturelle nationale.



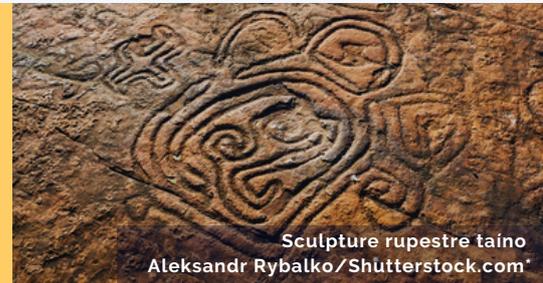
Groupe d'hommes autochtones fidjiens dansant une danse traditionnelle masculine, le meke wesi, la danse de la lance
ChameleonsEye/Shutterstock.com



Étant donné la nécessité de renforcer les capacités au niveau national, les organisations intergouvernementales au niveau régional influencent souvent fortement les politiques culturelles. Le sens commun de l'identité culturelle sous-régionale des Caraïbes a été utilisé comme plateforme d'intégration régionale par le biais d'organisations comme la Communauté caribéenne (CARICOM). Cette dernière a adopté sa première politique culturelle sous-régionale en 1995, en privilégiant principalement le rôle de la culture dans le développement au sens le plus large. La CARICOM souhaite également faciliter la mobilité des artistes et des professionnels de la culture dans le Marché et l'économie uniques de la Communauté des Caraïbes, même si cette mise en œuvre reste complexe. Une caractéristique claire des politiques culturelles dans la sous-région du Pacifique est qu'elles sont plus étroitement alignées sur les politiques de développement durable que dans d'autres régions du monde, en grande partie grâce à des systèmes régionaux solides, tels que la Communauté du Pacifique (CPS). Ces systèmes ont guidé les stratégies et les plans de développement multisectoriels dans une grande partie du Pacifique au cours des deux dernières décennies et ont commencé à réexaminer leur Stratégie culturelle régionale.

“ La culture est à la fois le fruit et la racine du développement. Elle doit être introduite dans chaque phase et chaque aspect du processus de développement.

Extrait de la Politique culturelle régionale de la Communauté caribéenne (1994)



Sculpture rupestre taïno
Aleksandr Rybalko/Shutterstock.com*

En outre, les PEID ratifient progressivement les Conventions culturelles de l'UNESCO, qui sont des outils importants à la fois pour préserver la diversité culturelle en tant que source de résilience et pour enraciner la culture dans des cadres de politique publique plus larges. Presque tous les PEID ont adhéré à la Convention concernant la protection du patrimoine mondial, culturel et naturel (1972). Le taux de ratification s'élève également à plus de 90 % pour la Convention pour la sauvegarde du patrimoine culturel immatériel (2003), ce qui constitue un indicateur de la priorité élevée accordée au patrimoine vivant. Niue et le Cabo Verde ont ratifié la Convention sur la protection du patrimoine culturel subaquatique (2001) en 2019, portant le total à 15 États. Un peu plus de la moitié des PEID ont adhéré à la Convention de 2005 sur la protection et la promotion de la diversité des expressions culturelles. Les Conventions offrent aux pays des outils qui leur permettent de renforcer leurs cadres politiques dans les différents domaines culturels, tout en élargissant la coopération internationale et les opportunités d'acquisition de capacités.



Les leçons de durabilité du continent aquatique

Aujourd'hui, de nombreux PEID s'identifient comme de « grands États océaniques » afin d'inclure les vastes zones et ressources océaniques au sein de leurs juridictions, car leurs territoires océaniques sont 20,7 fois plus étendus que leur superficie terrestre. Autrement dit, 3,5 % de la surface des PEID sont terrestres, tandis que 96,5 % sont des zones marines, selon le Programme des Nations unies pour le développement. Ces territoires océaniques, appelés zones économiques exclusives (ZEE), signifient que les PEID contrôlent environ 30 % de la totalité des océans et des mers, ce qui ouvre la voie à d'énormes opportunités dans le cadre de l'« économie bleue ». Ce fait joue un rôle d'une importance cruciale pour l'avenir de la planète, en matière de préservation de la biodiversité, de lutte contre le changement climatique ainsi que pour soutenir la sécurité alimentaire, intrinsèquement ancrée dans les savoir-faire et pratiques traditionnels. On estime que 50 à 80 % de toute la vie sur Terre se trouve sous la surface de l'océan. Une grande partie de notre patrimoine se situe donc dans les zones marines.



Signes de cette relation unique, 50 sites du patrimoine mondial sont des sites du patrimoine marin, dont huit sont situés sur les territoires des PEID. L'UNESCO dirige d'ailleurs un Programme marin du patrimoine mondial. Le site de l'atoll d'Aldabra, aux Seychelles, classé au patrimoine mondial, est une véritable réussite en matière de conservation, principalement en raison de sa population de tortues géantes, qui a recommencé à augmenter après avoir été menacée d'extinction avant l'inscription du site en 1982. Les observations et les interprétations autochtones des phénomènes météorologiques et océaniques guident les communautés locales depuis des millénaires. À Palaos, par exemple, le principe de zone interdite de pêche, ou « bul », peut être imposé afin de protéger une zone de récifs pendant les périodes de frai des poissons.



I Shafiq/Shutterstock.com

Michael Smith ITWP/Shutterstock.com

Les récifs coralliens sont des écosystèmes particulièrement importants pour la planète, notamment pour l'atténuation du changement climatique. Plusieurs grands systèmes de récifs sont classés au patrimoine mondial. La région du Pacifique abrite plus du quart des récifs coralliens du monde, tandis que la région des Caraïbes en comprend environ 10 %. Le site de la réserve des barrières de corail du Belize, par exemple, est le deuxième plus grand système de récifs au monde et joue un rôle important pour la diversité marine dans la région. Occupant moins de 1 % du fond de l'océan, les récifs viennent en soutien à 25 % de toute la vie marine. Environ 15 % des actifs de carbone bleu de la planète se situent dans des sites marins du patrimoine mondial (dont un nombre considérable sont des PEID), selon un récent rapport de l'UNESCO intitulé Le patrimoine mondial marin de l'UNESCO : gardiens des réserves mondiales de carbone bleu. Actuellement, les trois quarts des récifs coralliens de la planète sont fortement menacés par des pressions locales et le changement climatique. Il en résulte de graves inquiétudes quant à l'état de conservation de nombreux sites, avec des conséquences très lourdes pour des communautés dans le monde entier. L'UNESCO soutient également l'initiative internationale Récifs résilients. Son but est de venir en aide aux récifs coralliens et aux communautés qui en dépendent pour leur permettre de s'adapter au changement climatique et aux menaces locales, y compris dans les sites classés au patrimoine mondial, comme la Barrière de récifs du Belize et le Lagon sud des îles Chelbacheb (Palaos).





Outre leur rôle dans l'atténuation du changement climatique, les PEID apportent des informations et pratiques essentielles sur les stratégies d'adaptation au changement climatique par le biais du patrimoine culturel et de l'environnement qui l'entoure, y compris les moyens de subsistance. Par exemple, le site classé au patrimoine mondial de Rennell Est, aux îles Salomon, est un véritable laboratoire naturel, source de connaissance et de recherche scientifique en raison des puissants effets climatiques provoqués par des cyclones fréquents. Les sites archéologiques, tels que les vestiges de villages de Palaos, dans le Lagon sud des îles Chelbacheb, témoignent des conséquences de la croissance démographique et du changement climatique sur la subsistance dans un environnement marginal. Les sites du patrimoine culturel subaquatique dans les PEID, tels que les colonies humaines submergées, les pièges à poissons en pierre et les ports antiques possèdent également un grand potentiel pour aider à reconstituer les cultures antérieures et faire progresser les connaissances sur le climat. La Convention de l'UNESCO sur la protection du patrimoine culturel subaquatique (2001) soutient la connaissance et l'exploration scientifiques de ces sites et itinéraires, à l'instar de l'archéologie marine et subaquatique le long du Pacifique sud-américain, ainsi que dans les alentours de l'Asie du Sud et l'Asie du Sud-Est, entre autres. En 2021, l'UNESCO a publié un Manuel de formation pour la protection du patrimoine culturel subaquatique en Amérique latine et dans les Caraïbes (UNESCO training manual for the protection of the underwater cultural heritage in Latin America and the Caribbean, en anglais) afin de soutenir la protection du vaste éventail de patrimoine subaquatique de la région. Ce manuel offre une ressource pratique aux professionnels du patrimoine, aux autorités nationales et aux universités pour leur permettre de former des archéologues subaquatiques conformément à la Convention de 2001 de l'UNESCO.

En outre, l'héritage vivant, sous la forme des connaissances autochtones et locales dans les PEID, offre des solutions qui ont fait leurs preuves pour renforcer la résilience des communautés aux catastrophes environnementales et favoriser l'innovation en vue de la survie. L'architecture vernaculaire du Vanuatu, qui prend la forme du « nakamal », la demeure traditionnelle du chef, incarne des valeurs, des compétences et des pratiques qui jouent un rôle essentiel dans le maintien de la cohésion sociale et de la résilience de la communauté. Les maisons de réunion traditionnelles samoanes, les « fale tele », montées sur une fondation surélevée en pierre, ont une architecture qui les rend résilientes aux catastrophes. Les pratiques coutumières telles que le système traditionnel de l'inati des Tokelau, qui assure la distribution équitable des poissons après une expédition de pêche collective, ont préservé l'harmonie sociale dans des conditions sociales et économiques précaires. Au Cabo Verde, les connaissances traditionnelles du calendrier lunaire fournissent aux pêcheurs artisanaux locaux des informations sur l'endroit où pêcher. Les agriculteurs de Tonga ont leur propre calendrier autour duquel gravitent les activités agricoles.

Les connaissances locales et autochtones complètent la science du climat en proposant des observations à une échelle spatiale beaucoup plus fine et bénéficient d'une profondeur temporelle considérable. Ces connaissances des peuples des PEID peuvent apporter une contribution significative à la Décennie des Nations unies pour les sciences océaniques au service du développement durable (2021-2030). Seuls 20 % des fonds marins ont été entièrement explorés et la Décennie de l'océan, emmenée par l'UNESCO en coopération avec d'autres agences de l'ONU, vise à pallier cette lacune. Le savoir ancestral des voyageurs du Pacifique, qui englobe les connaissances des insulaires en matière de navigation, de biodiversité marine, ainsi que leurs connaissances techniques des vagues, des marées, des courants, de la conservation des côtes et des récifs, est une ressource vitale.



“ La science qui nous permet de comprendre la terre, la nature et les océans ne se résume pas à des graphiques et à des données. Il s'agit aussi de comprendre les histoires, le lien humain et les émotions qui expliquent pourquoi ces lieux sont si importants. C'est ce que nous pouvons apprendre des peuples autochtones, qu'ils soient navigateurs, chasseurs ou traqueurs.



Lehua Kamalu, Directrice de la Polynesian Voyaging Society (PVS), une association œuvrant à perpétuer les méthodes de voyage traditionnelles polynésiennes.





Ce patrimoine culturel immatériel est toutefois fragile : citons l'exemple de la navigation traditionnelle et la construction de pirogues des îles Carolines des États fédérés de Micronésie, qui figure aujourd'hui sur la liste du patrimoine culturel immatériel nécessitant une sauvegarde urgente. Les efforts visant à préserver les langues autochtones, notamment dans le cadre de la Décennie internationale des langues autochtones des Nations unies, menée par l'UNESCO, sont essentiels pour préserver ces connaissances locales.

En outre, sur la scène mondiale, les PEID ont montré la voie en ce qui concerne la planification de la réduction des risques liés aux catastrophes, en plaçant la culture au centre de leur plaidoyer stratégique. En 2012, Samoa a été l'un des premiers pays à inclure la culture dans l'Évaluation multisectorielle de besoins post-catastrophe (PDNA) après le passage du cyclone Evan, l'intégrant dans les politiques de relance à plus long terme. Cette méthodologie a depuis été de nouveau appliquée, notamment après le passage du cyclone Winston aux Fidji (2016). Cette démarche a permis d'obtenir des fonds pour restaurer le port historique de Levuka, classé au patrimoine mondial de l'UNESCO. Elle a aussi renforcé la planification de la préparation aux risques et les politiques de sensibilisation à l'environnement. Par ailleurs, les PEID ont contribué aussi bien à l'établissement et à la mise en œuvre de mesures préventives pour évaluer les risques de tsunamis par l'intermédiaire du Système d'alerte précoce coordonné par la Commission océanographique intergouvernementale (COI) de l'UNESCO, qu'à l'éducation des communautés vulnérables aux mesures de prévention.

L'UNESCO œuvre aussi à soutenir les PEID à travers l'imagerie satellitaire des sites du patrimoine culturel. Après le passage du cyclone tropical Harold en avril 2020, le Fonds d'urgence pour le patrimoine, en coopération avec UNOSAT-UNITAR, a apporté son aide pour l'analyse par imagerie satellitaire de sites du patrimoine culturel aux Fidji et au Vanuatu. À la suite de l'atelier de 2020, Résilience aux catastrophes dans le secteur culturel des Caraïbes, organisé par l'UNESCO en partenariat avec l'Agence caribéenne de gestion des urgences en cas de catastrophe (CDEMA), les membres de la CARICOM ont élaboré un plan d'action sous-régional des Caraïbes pour la résilience aux catastrophes et le relèvement du secteur culturel. En outre, des stratégies de réduction des risques liés aux catastrophes et d'adaptation au changement climatique ont été mises en œuvre dans plusieurs sites du patrimoine mondial, notamment le parc national Montagnes bleues et monts John Crow (Jamaïque), les volcans des Pitons (Sainte-Lucie), la zone historique de Willemstad (Curaçao) et la forteresse de Brimstone Hill (Saint Kitts and Nevis).





Le patrimoine culturel immatériel joue un rôle particulièrement important dans les processus de relance et de reconstruction, en particulier grâce aux connaissances et aux pratiques locales. En 2020, l'UNESCO a lancé « Les principes et modalités opérationnels pour la sauvegarde du patrimoine culturel immatériel en situations d'urgence ». Ces principes et modalités fournissent des conseils sur la manière d'impliquer et de sauvegarder le plus efficacement possible le patrimoine vivant en situations d'urgence, et en accord avec les principes de la Convention de 2003. L'UNESCO soutient le travail de renforcement de compétences pour la sauvegarde du patrimoine vivant dans les situations d'urgence au Belize, aux Bahamas, à Fidji et Tonga et au Vanuatu.

Marées montantes, capacités montantes



Épave près des États fédérés de Micronésie
J.S. Lamy/Shutterstock.com*

Le tourisme représentant une grande partie des économies des PEID, les investissements dans le tourisme culturel permettront de consolider le secteur. L'UNESCO encourage le développement d'un tourisme culturel, durable et responsable en vue de la reprise post-COVID-19. En valorisant le patrimoine naturel et culturel, ainsi que les pratiques du patrimoine culturel immatériel, les PEID peuvent diversifier l'offre touristique au-delà du tourisme balnéaire et créer des opportunités d'emploi, en particulier pour les jeunes. C'est précisément ce qu'ont fait le Suriname et la Grenade, par exemple, en investissant dans la revitalisation de leurs centres urbains historiques : Paramaribo (site classé au patrimoine mondial) au Suriname, et la capitale de la Grenade, Saint George, conformément à la Recommandation de l'UNESCO sur le paysage urbain historique de 2011. Le patrimoine culturel subaquatique offre également des possibilités de tourisme durable dans les PEID, avec ses nombreuses grottes et sites sous-marins qui forment les principales attractions de l'écotourisme marin. Par exemple, dans les États fédérés de Micronésie, le tourisme de plongée sur le site protégé du Lagon de Truk avec ses navires coulés et ses avions abattus lors de la Seconde Guerre mondiale continue d'attirer les visiteurs. En outre, le canoë autochtone à double coque, le « drua », est non seulement exposé au Musée des Fidji, mais il est également utilisé pour proposer aux touristes une navigation en compagnie d'un équipage traditionnel, mettant en valeur l'aspect du patrimoine culturel subaquatique.





En outre, le tourisme culturel lié au patrimoine culturel immatériel possède un fort potentiel de diversification de ses produits et services aux visiteurs en proposant des types d'hébergement respectueux, la gastronomie, des expériences, des festivals et un contact avec le patrimoine culturel local, contrairement au modèle de développement du tourisme de masse. En outre, il nourrit un sentiment de fierté au sein des communautés. De nombreux éléments des PEID inscrits sur la Liste représentative du patrimoine culturel immatériel de l'humanité de l'UNESCO sont liés aux événements festifs et aux arts du spectacle, qui sont déjà des moteurs du tourisme culturel durable et des secteurs créatifs – en particulier dans les Caraïbes – comme c'est le cas de la fête des parrandas dans le centre de Cuba. Des événements comme le carnaval de Trinité-et-Tobago attirent plus de 30 000 visiteurs étrangers pour un événement de deux jours, ce qui représente un impact économique local important. En 2015, l'édition annuelle du Festival des arts pancaribéens, le CARIFESTA, organisé à Port-au-Prince, en Haïti, réunissant spectateurs et artistes venus de toute la région, a non seulement été l'occasion d'un échange culturel, mais a aussi stimulé la rénovation de lieux culturels dans tout le pays. Durement touchés par le séisme de 2010, leur vitalité culturelle peinait encore à se rétablir.

Le carnaval de Trinité-et-Tobago attire plus de 30 000 visiteurs étrangers pour un événement de deux jours.



A.C. Gobin/Shutterstock.com*

Investir dans des stratégies de développement du patrimoine s'éloignant de l'héritage historique non seulement permet de créer un lien avec l'avenir, mais aussi encourage l'engagement et la participation de la jeunesse. Il existe des exemples novateurs de sites du patrimoine mondial qui modifient le discours et contribuent à l'inclusion sociale. Le Centre historique de Bridgetown et sa garnison, à la Barbade, site classé au patrimoine mondial, était souvent la première escale de ceux qui avaient survécu à l'atroce traversée de l'Atlantique. Ce site est un exemple frappant de la manière dont la sauvegarde du patrimoine – y compris les chapitres douloureux de l'histoire – peut être consciencieusement liée au développement du tourisme durable. Depuis son inscription, l'information publique – notamment en collaboration avec les écoles et le Musée de la Barbade – a été essentielle pour faire évoluer le récit sur le site, en citant par exemple le rôle crucial joué par les ancêtres, artisans qui ont construit la propriété. En favorisant ce sentiment d'inclusion dans l'histoire du lieu, il a permis aux Barbadiens de percevoir leur place dans le développement de leur patrimoine. Figurant parmi les premiers monuments construits par des esclaves ayant acquis leur liberté, la Citadelle de Haïti, inscrite au patrimoine mondial, fait office de symbole universel de liberté.

Investir dans l'économie créative aux côtés de l'« économie bleue » est également une priorité. Les industries du droit d'auteur de Sainte-Lucie et de Saint-Kitts-et-Nevis, par exemple, contribuent respectivement à 8 % et 6,6 % du PIB, soit des chiffres supérieurs à la moyenne mondiale (5 %), selon les données de l'Organisation mondiale de la propriété intellectuelle (OMPI).



Kingston, Jamaïque, Ville créative de musique de l'UNESCO
UNESCO

Source : [Réseau des villes créatives de l'UNESCO pour un développement durable](#)

Le patrimoine culturel immatériel est souvent une source d'inspiration pour les secteurs culturels et créatifs, notamment grâce aux arts du spectacle dans les Caraïbes et à l'artisanat dans le Pacifique. Il offre, par ailleurs, des possibilités accrues d'exportation de biens et services culturels. La Jamaïque, par exemple, finalise une loi sur les secteurs culturels et créatifs, qui vise à libérer le potentiel des expressions culturelles distinctives du pays, y compris le reggae, inscrit au patrimoine culturel immatériel en 2018. La stratégie nationale de Niue vise à exploiter le potentiel économique du secteur créatif pour autonomiser les femmes et les jeunes. D'autres pays entendent réviser et renforcer leurs stratégies, comme les Seychelles.



Les villes sont des espaces clés pour le développement de l'industrie créative, offrant des perspectives prometteuses pour un secteur créatif plus robuste. La République dominicaine a également mené à bien un projet de revitalisation à grande échelle de la ville coloniale de Saint-Domingue, classée au patrimoine mondial. Ce projet s'efforce également d'attirer des entreprises créatives dans la région, et a créé un espace public d'art et de rencontre. Les exportations numériques peuvent également devenir une importante source de revenus pour ces petits États si des stratégies et des politiques peuvent être mises en place en faveur de l'éducation, des compétences et des écosystèmes nécessaires pour leur permettre de prospérer.



L'UNESCO soutient les PEID dans le développement de leurs secteurs créatifs, par le biais de la Convention de 2005, notamment en renforçant les capacités de suivi des mesures de protection et de promotion de la diversité des expressions culturelles à Maurice, dont la capitale, Port Louis est devenue membre du Réseau des villes créatives de l'UNESCO en 2021 grâce à sa scène musicale dynamique. Dans le Pacifique, plus de 200 professionnels du secteur de la création aux Fidji, à Tonga, à Palaos et au Vanuatu ont participé à la relance du programme Maître-Apprenti à travers le projet conjoint des Nations Unies sur la relance économique inclusive. Dans le cadre du même projet de réponse et de relèvement après le COVID-19, l'UNESCO, en partenariat avec l'Organisation internationale du travail (OIT), a soutenu la création d'associations qui ont aidé les professionnels de la création à faire entendre leur voix dans les discussions politiques. Depuis 2010, le Fonds international pour la diversité culturelle (FIDC) a consacré plus de 10 % aux PEID dans le cadre de 11 projets. Plus de 700 000 \$ ont été accordés à 8 PEID afin de promouvoir des secteurs culturels nationaux dynamiques, notamment le développement d'une politique culturelle à la Grenade, la réforme de la politique culturelle à Saint-Vincent et la Grenadines et la mesure de la contribution économique des industries culturelles au développement national d'Antigua-et-Barbuda. Cette année, le FIDC soutient des projets au Timor-Leste et aux Seychelles.



Le renforcement du lien entre la culture et l'éducation est essentiel pour la transmission du patrimoine culturel immatériel des PEID aux générations futures, ainsi que pour libérer le potentiel du secteur créatif. La transmission du patrimoine culturel immatériel dans les PEID est généralement une forme d'éducation informelle au sein de la communauté. Cependant, la valorisation du patrimoine culturel immatériel par un apprentissage formel ou non formel renforce sa sauvegarde. L'UNESCO a soutenu le développement de directives pour les éducateurs de la région Asie-Pacifique afin d'intégrer le patrimoine culturel immatériel (PCI) dans les programmes. Remarquable source d'inspiration pour les industries créatives, la sauvegarde de ce patrimoine ouvrirait également la porte à des opportunités économiques, en particulier pour les jeunes, et contribuerait à freiner la fuite actuelle des cerveaux. Le renforcement de l'enseignement et de la formation techniques et professionnels (EFTP) dans le secteur créatif est également une priorité essentielle. Le programme majeur « Transcultura » dans les Caraïbes vise également à consolider les échanges avec l'UE par le biais des secteurs culturels et créatifs. Ce programme a créé le Caribbean Cultural Training Hub, qui propose des cours en ligne et en présentiel en rapport avec les secteurs culturels et créatifs et le tourisme durable. Il renforce ainsi les liens entre la culture et l'éducation et permet de former de jeunes professionnels de la culture à la rédaction de demandes de subventions de projets culturels.



Baptiste Azais/Unsplash.com

La culture : les effets d'entraînement

La contribution particulière des PEID à l'action climatique – par le biais des sites du patrimoine mondial naturel, du patrimoine culturel immatériel et des systèmes de connaissances autochtones – profite à la planète entière et nécessite une coopération avec l'ensemble de la communauté internationale. Le potentiel des cultures des PEID est de plus en plus exploité dans d'autres domaines politiques tels que la réduction des risques de catastrophe, la sécurité alimentaire, la diversification économique et la lutte contre les inégalités sociales. Bien que certains PEID n'aient développé que récemment des politiques culturelles à part entière, il y a une aspiration croissante à mieux ancrer la culture dans leurs politiques publiques. Beaucoup sont exemplaires pour tirer parti de la culture et l'intégrer dans des cadres politiques publics plus larges.



La tendance à la révision, à l'adaptation et au développement des politiques culturelles dans les PEID est un signe encourageant de l'efficacité et de la mise en œuvre des Conventions culturelles de l'UNESCO, qui exercent un impact effectif sur le dynamisme du secteur culturel dans son ensemble, compte tenu notamment de la faiblesse des dépenses publiques consacrées à la culture et de la capacité institutionnelle à promouvoir et à protéger le patrimoine culturel et la créativité. Le renforcement des mécanismes de politique sous-régionale – en particulier, la CARICOM et la Communauté du Pacifique (CPS) – est une étape positive pour mutualiser l'expertise liée à la production de données, le développement des marchés et des échanges culturels régionaux, l'expansion de l'économie créative et du tourisme durable, ainsi que la mobilité des artistes et des professionnels de la culture, entre autres. Bien que ces processus régionaux constituent une avancée importante, leur opérationnalisation et leur intégration dans les politiques nationales devraient être davantage soutenues. La ratification des Conventions culturelles de l'UNESCO ouvre également des possibilités de financement, de formation et d'aide aux politiques, et devrait être une priorité pour les PEID qui n'y ont pas adhéré.

Il est essentiel d'aider les PEID à renforcer le rôle de la culture dans tout le spectre des politiques publiques. Forts de leur singularité, les PEID peuvent apporter une contribution substantielle pour promouvoir des politiques culturelles plus intégrées et plus transversales – une vision qui sera au cœur de la Conférence MONDIACULT 2022. L'avenir laisse penser qu'il existe une opportunité importante de réinstaurer et d'encourager un tourisme durable sur le plan écologique et culturellement responsable. La protection du patrimoine culturel doit être abordée de manière globale et contextuelle, en tenant compte du rapport des communautés à la terre et à la mer, ainsi que des pratiques culturelles immatérielles. Les connaissances locales et autochtones doivent être mises à contribution pour assurer des politiques et des pratiques durables. En outre, les secteurs culturels et créatifs représentent une voie insuffisamment exploitée pour capitaliser sur l'esprit d'innovation des populations des PEID. John Donne, poète anglais du 17^e siècle, a écrit ces vers : « Nul homme n'est une île, entière en elle-même ; tout homme est un morceau du continent, une partie de l'ensemble. » Les PEID sont eux aussi une « partie de l'ensemble » essentielle dans la quête mondiale d'un avenir plus durable pour la planète Terre et tous ses habitants.



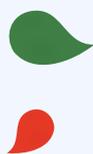


yurakrasil/Shutterstock.com*

Le 6e Sommet Union européenne-Union africaine s'est tenu du 17 au 18 février dans le but de renforcer et de recalibrer le partenariat économique et stratégique entre les pays européens et africains. Les 27 chefs d'État de l'UE et les 55 chefs d'État de l'UA, ainsi que leurs délégations, ont participé à des tables rondes afin d'élaborer des initiatives concrètes et réalisables, avec une session consacrée à la culture. L'un des points clés de la déclaration finale sur le renouvellement du partenariat entre les deux Unions a souligné l'importance de faciliter « les échanges culturels et la circulation des artistes et des œuvres d'art entre nos deux continents, et d'encourager les engagements mutuels pour la restitution des biens culturels et de promouvoir l'accès au patrimoine culturel et sa protection ». Les participants se sont également engagés non seulement à promouvoir les échanges de jeunes citoyens, de volontaires et d'étudiants, grâce à un programme Erasmus+ élargi, mais aussi à développer les partenariats entre les universités.



La Fondation des artistes africains prévoit de construire le Musée des artistes africains afin de mettre en valeur pour la postérité les œuvres et les carrières des artistes africains, notamment les grandes figures de la musique, du cinéma, des arts visuels et d'autres disciplines artistiques. Comme l'a indiqué le président de la FAA, la construction de ce musée, le premier du genre en Afrique, coûtera 48 milliards de F CFA.



MONDIACULT 2022 | La consultation régionale sur les politiques culturelles pour l'Afrique s'est tenue les 31 janvier et 1er février 2022.

EN SAVOIR PLUS



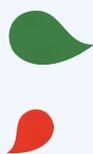
**Mondiacult 2022
México**



Le Musée du futur, Dubai, Émirats arabes unis
Saj Shafique/Unsplash.com

L'Organisation arabe pour l'éducation, la culture et la science (ALECSO) a publié le 67e numéro du Journal arabe de la culture sur le thème du « patrimoine culturel immatériel dans les pays arabes ». Des chercheurs, universitaires et experts en patrimoine culturel immatériel des pays arabes ont participé à l'élaboration de ce numéro qui comprend des approches théoriques ainsi que des expériences de différents pays. À cette occasion, l'ALESCO a affirmé l'importance du patrimoine culturel immatériel dans la région et souligné sa coordination des pays arabes pour présenter une inscription commune à la liste représentative du patrimoine culturel immatériel de l'UNESCO, comme la calligraphie arabe, la gravure sur minéraux et l'architecture en argile.

Lors d'une réunion du groupe d'amis de l'Alliance des civilisations des Nations unies (UNAOC), le 8 février dernier, l'Organisation du monde islamique pour l'éducation, les sciences et la culture (ICESCO), a souligné la nécessité de restaurer les valeurs humaines universelles qui doivent prévaloir sur toutes les idéologies qui divisent les peuples, en particulier à la lumière de la pandémie de COVID-19. L'Organisation a souligné que cela peut être réalisé à travers la promotion d'une culture de la paix et le développement de politiques qui favorisent le dialogue entre les civilisations, facteurs essentiels à la cohésion sociale et au développement durable.



**MONDIACULT 2022 | La consultation régionale
sur les politiques culturelles pour les États arabes
s'est tenue les 14 et 16 février 2022.**

EN SAVOIR PLUS



**Mondiacult 2022
México**



Sirisak_baokaew/Shutterstock.com*

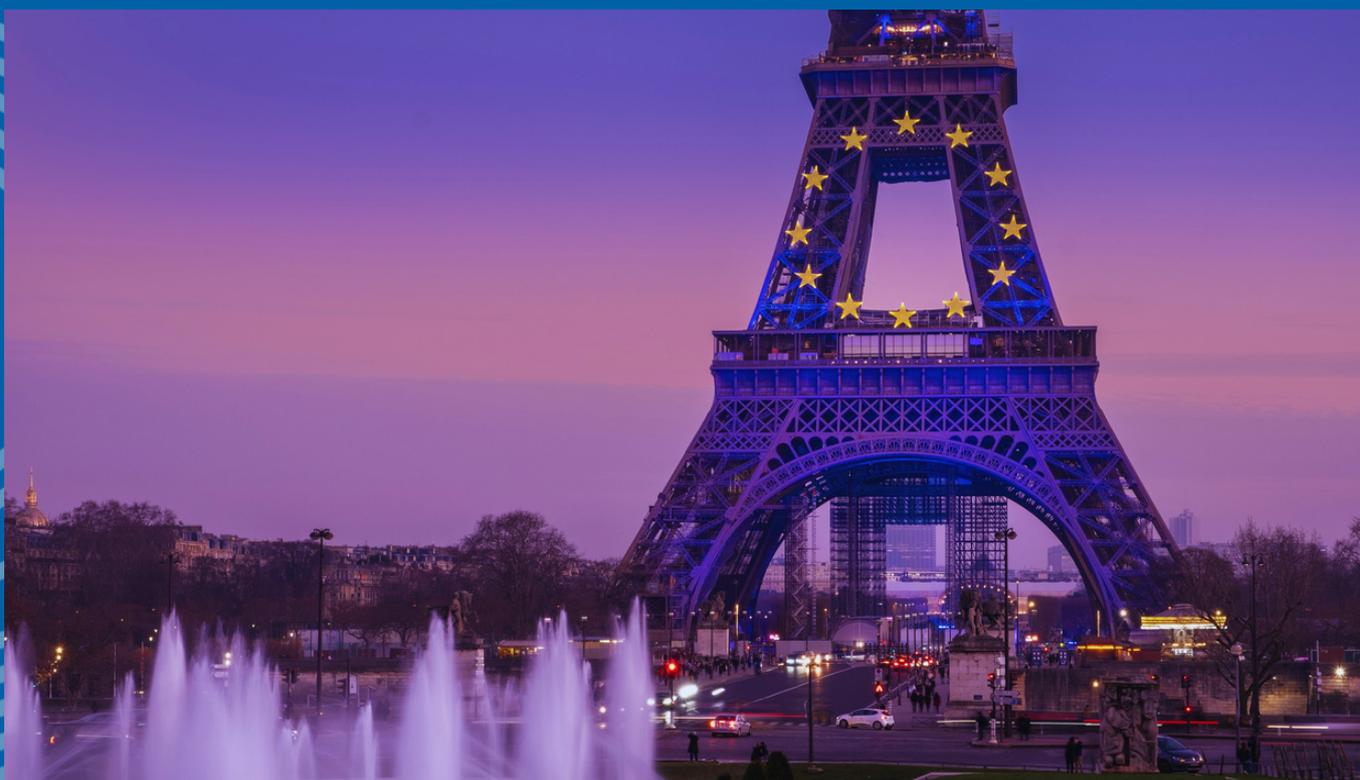
La Communauté du Pacifique (CPS) a publié une étude portant sur sept pays, selon laquelle les communautés rurales des îles du Pacifique ayant conservé des pratiques traditionnelles en matière de production alimentaire ont été les mieux à même de faire face aux premiers effets de la COVID-19.

L'augmentation de la pression exercée par la pêche fait généralement suite à des événements tels que les cyclones, qui détruisent souvent les cultures vivrières. Cependant, dans le cas de la COVID-19, l'étude révèle que l'agriculture est progressivement devenue le moyen principal d'adaptation des populations, en particulier dans les zones où il y a eu une migration en provenance des zones urbaines à la suite de la hausse du chômage. Les pratiques alimentaires traditionnelles comprenaient également le partage de nourriture, qui consiste à la répartir selon les liens de parenté, mais aussi au bénéfice de toute personne de la communauté qui en manque, notamment les personnes âgées, les mères célibataires, les veuves et les nouveaux arrivants des zones urbaines qui n'ont pas eu le temps de planter. En conclusion, l'étude estime que le redressement post-COVID-19 offre aujourd'hui l'opportunité de construire des systèmes alimentaires plus durables, équitables et résilients pour l'avenir.



Le Secrétariat de l'Association des nations de l'Asie du Sud-Est (ANASE), en partenariat avec la Sharjah Art Foundation et la Maybank Foundation, a lancé le programme de résidence d'artistes ANASE 2022 en vue d'une édition spéciale. Au cours de cette résidence d'un mois organisée et accueillie par la Sharjah Art Foundation aux Émirats arabes unis, les deux artistes sélectionnés – Eunice Sanchez, des Philippines, et Saiful Razman, de la Malaisie – auront l'occasion d'engager des échanges culturels et de participer à des ateliers d'éducation publique.





Galdric Sibiude/Shutterstock.com*

Alors que la France a pris la présidence tournante du Conseil de l'Union européenne, les ministres français chargés de la culture et de l'enseignement supérieur ont exposé leurs priorités pour les six prochains mois devant la Commission de la culture et de l'éducation (CULT) du Parlement européen. Les priorités en matière de culture s'articulent autour des axes suivants : en premier lieu, renforcer les échanges interculturels, grâce à la mobilité intra-européenne des artistes et des professionnels du secteur culturel, en mettant l'accent sur la promotion du multilinguisme à l'aide d'outils numériques ; ensuite, consolider la souveraineté artistique et culturelle de l'UE grâce à une nouvelle stratégie européenne qui permette non seulement d'améliorer l'accès des industries culturelles et créatives aux dispositifs de soutien de l'UE, mais également de faciliter les exportations culturelles de l'UE ; et enfin garantir l'accès de tous à la vie culturelle de l'UE.



L'Union européenne a lancé un appel à candidatures pour les prix Nouveau Bauhaus européen (NBE) 2022. Les prix seront attribués à des idées de jeunes talents ainsi qu'à des projets existants liés aux valeurs du mouvement NBE : durabilité, inclusivité et esthétique. Les initiatives du Nouveau Bauhaus européen visent à améliorer notre vie quotidienne, en misant sur un meilleur vivre-ensemble dans des lieux plus beaux, plus durables et plus inclusifs. Il s'agit notamment de faire le lien entre les défis mondiaux et les solutions locales pour atteindre nos objectifs climatiques et soutenir une transformation plus large sur le terrain.



Le Conseil nordique a lancé l'initiative culturelle Nordic Bridges (Nordic Bridges Cultural Initiative en anglais) afin de proposer des spectacles et des tables rondes pertinents, rassemblant artistes, innovateurs et penseurs nordiques. Le programme de Nordic Bridges repose sur quatre piliers essentiels, à savoir l'innovation artistique, l'accessibilité et l'inclusion, les perspectives autochtones, ainsi que la résilience et la durabilité, qui sont des questions importantes tant au Canada que dans la région nordique. Cette aventure culturelle d'un an a été lancée par les ministres nordiques de la culture et est dirigée par le Harbourfront Centre de Toronto.





SALMONNEGRO-STOCK/Shutterstock.com*

Le 11 février, l'État plurinational de Bolivie, le Secrétariat général ibéro-américain (SEGIB) et l'Organisation des États ibéro-américains pour l'éducation, la science et la culture (OEI) ont lancé l'Institut ibéro-américain des langues autochtones (IIALI), avec le soutien du Fonds pour le développement des peuples autochtones d'Amérique latine et des Caraïbes (FILAC). Le lancement a eu lieu dans le cadre de la première réunion du Conseil intergouvernemental de l'IIALI, avec la participation du rapporteur spécial des Nations unies sur les droits des peuples autochtones, Francisco Cali Tzay. Des représentants de la Bolivie, de la Colombie et du Mexique, les trois pays à l'origine de l'initiative, ainsi que plusieurs organisations intergouvernementales régionales ont participé à l'événement. Le lancement de l'Institut constitue une avancée majeure dans la protection et la promotion de la diversité linguistique et des droits culturels, au moment où les Nations unies inaugurent la Décennie internationale des langues autochtones (2022-2032), sous l'égide de l'UNESCO.



L'initiative de l'Institut ibéro-américain des langues autochtones vise à sensibiliser à la situation des langues autochtones et aux droits culturels et linguistiques des peuples autochtones et à promouvoir la transmission, l'utilisation, l'apprentissage et la revitalisation des langues autochtones. Par ailleurs, l'institut ambitionne de fournir une assistance technique à la formulation et à la mise en œuvre de politiques linguistiques et culturelles pour les peuples autochtones, ainsi que de faciliter la prise de décisions éclairées sur l'utilisation et la vitalité des langues autochtones.



**MONDIACULT 2022 | La consultation régionale sur
les politiques culturelles pour l'Amérique latine
et les Caraïbes s'est tenue les 14 et 15 février 2022.**

EN SAVOIR PLUS



**Mondiacult 2022
México**



LES PETITS ÉTATS INSULAIRES EN DÉVELOPPEMENT ET LES EXAMENS NATIONAUX VOLONTAIRES



De par la taille relativement modeste de leurs administrations publiques, les Petits États insulaires en développement présentent des exemples de modèles politiques qui ancrent fermement la culture dans le cadre plus large de leur stratégie de développement, avec des synergies entre certains domaines d'action. Plusieurs d'entre eux ont présenté des Examens nationaux volontaires aux Nations unies, qui traduisent les efforts et le suivi des progrès effectués en vue de la réalisation du Programme 2030 pour le développement durable. Certains déclarent faire de la culture une ressource de base dans leur stratégie nationale de développement, quand d'autres font mention d'initiatives culturelles dans les cadres de l'éducation, de l'inclusion sociale, de la protection du patrimoine et du développement économique.

CONSOLIDATION DE LA CULTURE DANS LES STRATÉGIES DE DÉVELOPPEMENT



La Stratégie de développement national des **îles Salomon** repose sur un « leadership éthique, responsable, respecté et fiable qui protège et met en valeur la culture ainsi que le bien-être social, économique et spirituel des peuples ». À **Sainte-Lucie**, la Politique de développement national est orientée vers les secteurs qui portent une vraie croissance économique et un développement à l'export efficace, en particulier le tourisme, la culture et le patrimoine, ou encore les services non financiers. Témoignant de son engagement « à coordonner, étendre et améliorer ses activités de protection de la culture », Le **Guyana** indique que le budget alloué à la culture est passé de 233 millions de dollars guyanais en 2015 à 350 millions en 2019. Un des 16 objectifs nationaux des **Bahamas** indique que la « culture sera considérée à la fois comme le moteur et le véhicule du développement durable » dans des domaines tels que l'inclusion sociale, la sauvegarde du patrimoine et le développement de l'économie créative. Quant à la vision à long terme d'une « meilleure qualité de vie pour tous » de **Samoa**, dans le cadre du développement durable, elle est portée par la culture et les traditions de la fa'a Samoa.

INCLUSION SOCIALE GRÂCE AU DÉVELOPPEMENT DES SAVOIR-FAIRE CULTURELS



Les ENV de **Trinité-et-Tobago** mentionnent des initiatives en faveur de l'émancipation des femmes, d'abord par la culture, notamment au moyen d'un Programme de formation artisanale, mais aussi par un travail d'incitation à la libération de la parole sur les violences domestiques et de sensibilisation au genre dans la culture populaire. **Samoa**, pour sa part, promeut le programme Maisons saines, villages sains (Healthy Homes Healthy Villages program, en anglais), qui offre des formations destinées aux femmes, susceptibles de leur garantir des moyens de subsistance. Ces apprentissages sont destinés à améliorer leurs techniques de couture, de sérigraphie, ainsi que de tissage dans les arts et métiers traditionnels. Les ENV de Samoa évoquent également le rôle des artistes, comme celui des autres acteurs de la société civile et de l'équipe locale des Nations unies pour mettre fin aux discriminations envers les femmes. Pour **Antigua-et-Barbuda**, la jeunesse fait aussi partie des groupes ciblés grâce à ses efforts pour améliorer son accès à l'emploi. Sa Politique nationale pour la jeunesse, que le pays lie à l'ODD 8 (la production responsable), comporte en particulier des formations dans les domaines de l'agriculture, des technologies de l'information et de la communication, et des industries créatives et culturelles. Avec en ligne de mire l'ODD 1 (réduction de la pauvreté), la **République dominicaine**, quant à elle, met en avant ses « initiatives pour assurer davantage d'opportunités pour les jeunes, par le biais de créations d'emplois, d'un meilleur accès à l'éducation, de programmes de santé spécifiques et d'aide sociale, et de la promotion du sport et de la culture. » Enfin, les **Seychelles** annoncent un projet pour développer les techniques des détenus en matière, entre autres, de menuiserie, d'agriculture durable ou d'art et de culture.





DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE PAR LE BIAIS DU TOURISME CULTUREL ET DU SECTEUR CRÉATIF

Dans son ENV de 2020, la **Barbade** présente sa stratégie pour promouvoir un tourisme durable susceptible de créer des emplois et de soutenir la culture locale, qu'elle relie à l'ODD 8. Par exemple, le gouvernement y soutient une initiative par laquelle les promoteurs en hôtellerie doivent réserver un pourcentage des coûts de construction pour aider matériellement la communauté locale – par la reconstruction d'écoles locales ou de terrains de sport –, et contribuer aux infrastructures et à la culture artistique locales. Pour les **Seychelles**, le tourisme est un élément important pour atteindre les objectifs du Programme 2030, et la Seychelles Planning Authority (SPA) travaille activement à préserver le patrimoine culturel et naturel au sein des communautés, en particulier grâce à un ensemble de recommandations urbaines. L'ENV de la **Jamaïque** établit que le développement de l'économie doit passer par une meilleure visibilité du tourisme basé sur le patrimoine. Cela induit un soutien sans faille au développement et à la préservation des principaux sites patrimoniaux tels que Port Royal, Seville, Spanish Town et Falmouth. Le but est également d'inscrire L'Autorité de l'artisanat, les Villages de l'artisanat (Craft Authority, Artisan Villages, en anglais) et la gastronomie dans l'Initiative pour le patrimoine touristique. La Jamaïque signale que les industries culturelles et créatives représentent 4,8 % de son PIB et 3 % des emplois. Dans cette perspective, capitaliser sur sa marque nationale Brand Jamaica, bien installée, et renforcer les droits liés à la propriété intellectuelle sont devenus des stratégies transversales en faveur de l'export. Cependant, l'obtention de données ventilées concernant les exportations des industries créatives reste à ce jour un défi.



RENFORCEMENT DE LA PRÉSERVATION ET DE LA PROTECTION DU PATRIMOINE PAR LE DÉVELOPPEMENT INSTITUTIONNEL ET L'ÉDUCATION

De nombreux autres pays présentent la protection et la sauvegarde du patrimoine culturel comme hautement prioritaires. Parmi ces États, la **République des Palaos** fait valoir le rôle joué par le Musée national Belau (un organisme semi-gouvernemental fondé en 1955) pour sauvegarder le patrimoine culturel matériel comme immatériel grâce à sa collection permanente d'objets artisanaux, ses collections temporaires et son programme de recherche. De même, la **Seychelles Islands Foundation (SIF)**, qui est une association à but non lucratif fondée en 1979, gère et protège les deux sites classés au patrimoine mondial de l'UNESCO que sont la Réserve naturelle de la vallée de Mai et l'atoll d'Aldabra. Les **États fédérés de Micronésie** ont identifié cinq objectifs prioritaires liés à l'ODD 11 (les villes), dont la protection et la sauvegarde du patrimoine mondial culturel et naturel. Le Mois du patrimoine autochtone du **Guyana** est l'occasion de partager les traditions et d'accueillir des performances culturelles. De son côté, pour sauvegarder son patrimoine, le Ministère de l'Éducation de la **République des Palaos** promeut l'enseignement de la langue et de la culture paluanes à l'école, tandis que plusieurs organismes de conservation gouvernementaux comme non gouvernementaux sont dévolus au patrimoine culturel en raison des liens étroits entre les ressources naturelles et culturelles du pays. **Vanuatu** enfin, met en relief les efforts engagés pour intégrer la culture et le patrimoine dans son système d'éducation nationale, en faisant référence aux 436 établissements d'enseignement primaire et 93 secondaires dont les programmes comprennent des modules sur la culture et le patrimoine, ainsi que des activités extra-scolaires telles que des soirées culturelles et des ateliers d'art et d'artisanat.



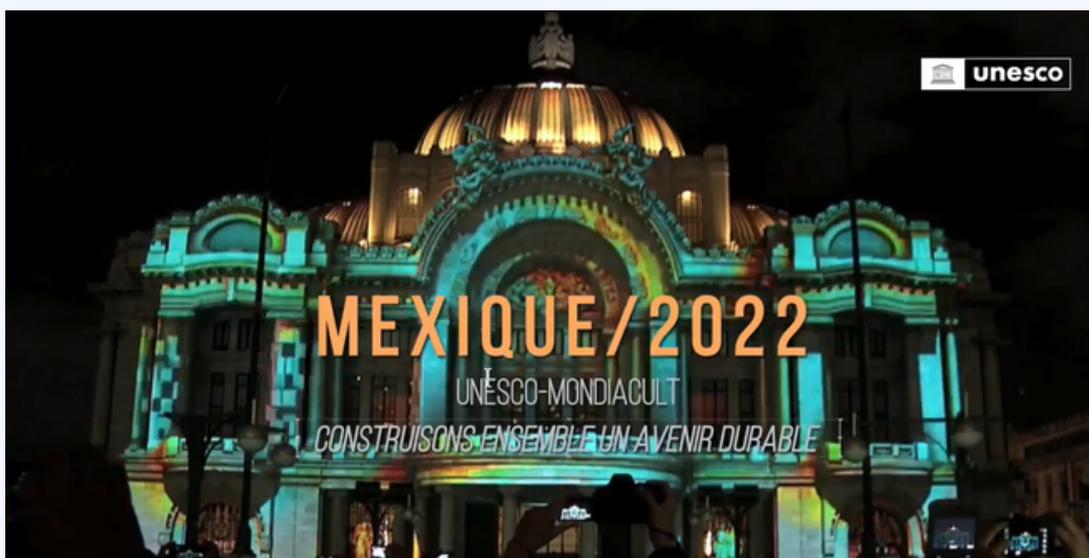


CONFÉRENCE DE L'UNESCO SUR LES POLITIQUES CULTURELLES ET LE DÉVELOPPEMENT DURABLE - MONDIACULT 2022

La Conférence mondiale UNESCO-MONDIACULT 2022 sera accueillie du 28 au 30 septembre 2022 par le gouvernement du Mexique afin d'engager la communauté internationale dans une réflexion sur les politiques culturelles, notamment dans l'optique de relever les défis mondiaux et de définir les priorités pour la construction d'un secteur culturel plus solide et plus résilient, pleinement ancré dans les axes du développement durable.

Des ministres et des hauts fonctionnaires du monde entier, des régions Europe et Amérique du Nord, Asie-Pacifique, Afrique, Amérique latine et Caraïbes et enfin États arabes, ainsi que des organisations intergouvernementales de premier plan et des ONG régionales ont participé à des réunions en ligne de décembre 2021 à février 2022. L'objectif était d'échanger autour des tendances, des difficultés et des priorités clés que met en jeu l'élaboration de politiques publiques en matière culturelle. Parmi elles figurent la numérisation des ressources ; la sauvegarde et la mise en valeur du patrimoine aussi bien naturel que culturel, matériel comme immatériel ; le développement et/ou la consolidation des cadres légaux visant à sauvegarder les biens et les droits culturels ; la consolidation des données et des statistiques sur la contribution de la culture au développement ; la promotion accrue de la mobilité des artistes ; la mise en places d'instruments permettant de soutenir les industries culturelles et créatives ; le resserrement et le développement des liens entre culture et éducation ; la réduction de la fracture numérique et une coopération plus étroite au niveau international en faveur de la restitution des biens culturels.

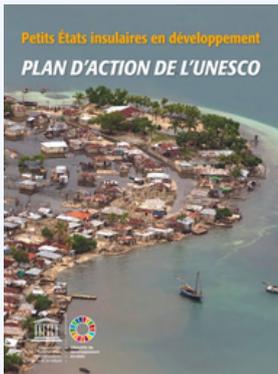
[EN SAVOIR PLUS](#)



[REGARDER LE TEASER](#)



LES RESSOURCES DE L'UNESCO SUR LES PETITS ÉTATS INSULAIRES EN DÉVELOPPEMENT



PETITS ÉTATS INSULAIRES EN DÉVELOPPEMENT : PLAN D'ACTION DE L'UNESCO (2016)

Ce plan d'action caractérise et guide les efforts intersectoriels de l'UNESCO pour soutenir les PEID, notamment pour sauvegarder le patrimoine culturel et défendre la diversité culturelle des PEID en tant que moteur de l'innovation et du développement durable.

EN SAVOIR PLUS

REVUE DU PATRIMOINE MONDIAL, 66 (2013)

Un numéro spécial sur le patrimoine mondial, consacré aux PEID et contenant des articles sur les pays membres de ce groupe ayant des sites sur la liste du patrimoine mondial, comme l'île Maurice, les Palaos et Kiribati.

EN SAVOIR PLUS



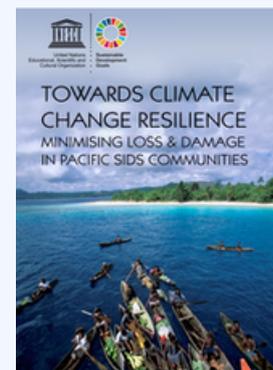
SAUVEGARDER LES PRÉCIEUSES RESSOURCES DES COMMUNAUTÉS INSULAIRES (2014)

Cette publication vise à informer et à guider les décideurs politiques, les professionnels et les collectivités locales dans leurs efforts pour créer des synergies entre l'amélioration des conditions de vie et la protection de l'environnement naturel ou aménagé.

EN SAVOIR PLUS

VERS LA RÉSILIENCE FACE AU CHANGEMENT CLIMATIQUE : MINIMISER LES PERTES ET LES DOMMAGES DANS LES COMMUNAUTÉS DES PEID DU PACIFIQUE (2017)

Un rapport de synthèse, qui présente les principaux résultats du projet « Vers la résilience face au changement climatique : minimiser les pertes et dommages dans les communautés des PEID du Pacifique » (Towards Climate Change Resilience: Minimising loss and damage in Pacific SIDS communities, en anglais), mis en œuvre de juillet 2014 à décembre 2016 et axé sur les pertes et dommages dans deux des secteurs économiques les plus importants de la région : l'agriculture et le tourisme.



EN SAVOIR PLUS



PATRIMOINE CULTUREL SUBAQUATIQUE ET PETITS ÉTATS INSULAIRES EN DÉVELOPPEMENT (2014)

Rapport final de la 3e Conférence internationale des Nations unies sur les petits États insulaires en développement touchant au patrimoine culturel subaquatique et aux petits États insulaires en développement.

EN SAVOIR PLUS



DERNIÈRES PUBLICATIONS DE L'UNESCO



RE | PENSER LES POLITIQUES EN FAVEUR DE LA CRÉATIVITÉ: LA CULTURE, UN BIEN PUBLIC MONDIAL

Ce rapport mondial de l'UNESCO est la troisième édition d'une série conçue pour suivre la mise en œuvre de la Convention de 2005 sur la protection et la promotion de la diversité des expressions culturelles. Unique en son genre, il offre de nouvelles données révélatrices qui mettent en lumière les tendances émergentes au niveau mondial, tout en formulant des recommandations pour favoriser des écosystèmes créatifs capables de contribuer à un monde durable d'ici à 2030 et au-delà.

EN SAVOIR PLUS

UN COURS EN LIGNE OUVERT ET À GRANDE ÉCHELLE SUR LE PATRIMOINE CULTUREL IMMATÉRIEL DÉSORMAIS DISPONIBLE

Le MOOC innovant de l'UNESCO sur le patrimoine vivant et le développement durable permet d'approfondir la compréhension des liens entre le patrimoine culturel immatériel et les défis actuels du développement dans des domaines tels que la santé, l'éducation, le genre, les catastrophes naturelles et les conflits.

EN SAVOIR PLUS



UNESCO Bangkok

Ce bulletin est produit par l'UNESCO en langues française et anglaise.

Nous comptons sur des partenaires pour soutenir sa production dans les autres langues officielles de l'UNESCO afin d'élargir le débat mondial sur la culture et les politiques publiques.

Une contribution, une idée ou une question ?

Écrivez à l'équipe des
Politiques culturelles et du développement
Culture.Forum@unesco.org

Suivez-nous sur les réseaux sociaux : **#PartagezlaCulture**
en.unesco.org/culture-development

Retrouvez tous les précédents numéros du Tracker à l'adresse :
en.unesco.org/culture-development/tracker

Publié en 2022 par l'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture
7, place de Fontenoy, 75352 Paris 07 SP, France
sous la licence CC-BY-SA 3.0 IGO



ISSN: 2789-2328

La présente licence concerne exclusivement les textes.
Les images marquées d'un astérisque (*) ne sont pas couvertes par la licence CC-BY-SA et ne peuvent en aucune façon être reproduites sans l'autorisation expresse des détenteurs des droits de reproduction.
Graphisme réalisé via Canva.com.

Pour l'utilisation des éléments graphiques, merci de vous référer aux [Termes d'utilisation](#) de Canva.